Résumé

La photographie en couleurs est une pratique centenaire. Au XIXe siècle et au début du XXe, l'obtention de ce type de registres était réalisée par le biais de la synthèse additive. Les originaux ainsi obtenus présentaient une certaine inexactitude au niveau des valeurs des couleurs, mais l'utilisation de l'argent en tant qu'élément constitutif de l'image finale et le soin recu par tout ce à quoi nous accordons une certaine valeur leur a permis de nous parvenir. En 1935, Kodak lança sur le marché la pellicule Kodachrome. Sa versatilité permit d'abandonner définitivement la synthèse additive et représenta le début de l'hégémonie de la synthèse soustractive. Le passage de l'image finale d'argent à celle à encres allait représenter une meilleure reproduction de la couleur sans dominantes indésirables, une réduction des coûts de production et une utilisation à chaque fois plus importante de ce système. Les années 70 représentèrent le début de l'utilisation majoritaire de la couleur par rapport au noir et blanc. De nos jours, plus de 90% des quarante milliards de photos réalisées chaque année sont en couleurs. Les années 80 ont signifié la constatation des problèmes évidents dus à la permanence des matériaux chromogènes: ceux-ci disparaissent à la lumière; dans l'obscurité; dans le cas de cycles de lumière et d'obscurité; ils ont tendance à provoquer des taches et à changer de couleur. La frontière entre les matériaux destinés aux professionnels et ceux destinés aux amateurs disparaît progressivement, et parallèlement les industries dissimulent les renseignements nécessaires. Résultat: une partie importante de notre histoire récente est contenue sur des négatifs ou sur des copies qui présentent un niveau de risque alarmant. Dans le cas de l'état espagnol, cela signifie que toute la période de la transition, de la réinstauration / instauration des gouvernements autonomes ou que les concerts des Rolling Stones sont conservés sur un matériel à faible permanence. Le fait qu'un grand nombre de nos archives conservent des copies mais ne disposent pas des négatifs (reconnus par la loi comme propriété intellectuelle des photographes) renforce encore notre inquiétude en ce qui concerne la stabilité de ce patrimoine. Ce rapport aborde donc le problème de la permanence, des détériorations et des solutions pouvant être envisagées.